

Soutien FSE - Crise COVID-19

Dans un contexte de crise exceptionnelle, le FSE apporte son soutien au Conseil départemental de Vaucluse pour répondre au besoin des Vauclusiens.

Équipement de tablettes pour les collèges de Vaucluse en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP)

Le Ministère de l'Éducation nationale a publié une circulaire de rentrée 2020 datée du 10 juillet 2020, présentant le plan de continuité pédagogique des établissements scolaires, dans les hypothèses de circulation active ou très active du COVID 19 sur des zones géographiques ciblées.

Cette même circulaire relève qu'à l'issue du confinement, de fortes disparités entre les familles sont apparues et conclut :

« Mettre en place un enseignement hybride nécessite de s'interroger sur l'accueil des élèves victimes de la fracture numérique, sociale ou d'équipement, et de concevoir des dispositifs qui s'adaptent aux problématiques spécifiques des élèves. »

Le Conseil départemental de Vaucluse, en sa qualité d'acteur public et compétent pour équiper et gérer l'informatique des collèges, doit relever ce défi de la généralisation rapide et massive des usages numériques pédagogiques tant au sein des établissements qu'à la maison, pour chacun des collégiens vauclusiens.

L'objectif du projet est d'équiper en tablettes numériques les 15 collèges publics vauclusiens classés en Réseau d'Éducation Prioritaire.

Ces établissements ont une forte population de familles en grande difficulté et qui sont bénéficiaires du RSA.

Le calendrier du projet

- Du 23 août au 10 septembre 2021 : livraison des tablettes dans les établissements publics et privés vauclusiens,
- Du 13 septembre au 8 octobre 2021 : distribution des tablettes.

Mise en œuvre

Tous les niveaux des collèges en REP seront équipés prioritairement dès septembre 2021 ainsi que les 6ème des collèges publics et privés. Les 350 élèves des classes Ulis sont également concernés par cette distribution.

A compter de septembre 2022, l'acquisition des tablettes ne couvrira que le niveau 6ème.



Le montant total du projet est de 2 782 720 €, dont 1 293 530 € cofinancés par le Fonds de Social Européen.

Achat de matériel de protection suite à la crise COVID 19 pour les services sanitaires et sociaux et des collégiens du département de Vaucluse

Afin de répondre aux exigences sanitaires liées à la crise sanitaire, le CD84 en sa qualité d'employeur et en responsabilité des conditions de travail de ses agents, a dû se doter des moyens de protection nécessaires pour assurer la sécurité de ses collaborateurs et garantir la continuité des missions de service public.

Dans ce même contexte, le Département a souhaité doter, l'ensemble des collégiens, de masque de protection, dès la reprise des cours.

Le projet présenté correspond à une petite partie du dispositif global d'achat de fournitures d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des agents de la Collectivité dans le cadre de la crise du Covid 19. Ont été « valorisé », au titre de ce projet, uniquement le matériel au bénéfice des services sanitaires et sociaux du Pôle Solidarités du Département de Vaucluse et des élèves collégiens.

Acquisition de matériels, de produits, de fournitures de protection contre le COVID en conformité avec les orientations nationales et les dispositions internes à la Collectivité.

Intérêts du projet :

- Permettre aux collégiens la reprise des cours en contribuant à limiter le décrochage scolaire et l'iniquité face à la crise,
- Répondre aux besoins des agents en matière d'hygiène et de sécurité et garantir les conditions d'exercice et de continuité des missions en matière sanitaire et sociale sur les différents sites d'intervention.

Enjeux pour le territoire

Le 1er confinement a fortement aggravé les disparités en matière d'éducation et mis en évidence un certain nombre de vulnérabilités auprès des populations les plus vulnérables et fragilisées.

Certains collégiens ont vu leur situation se dégrader et n'ont plus bénéficié de l'aide apportée par l'école, comme les repas scolaires et les services d'accompagnement psychosocial.

L'enseignement à distance lors des fermetures d'écoles a posé de grandes difficultés logistiques.

Le financement de masques et d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) a été l'une des réponses apportées par le Département afin de permettre un retour en présentiel dans les conditions sanitaires requises aussi bien pour les collégiens que pour les agents relevant de missions sanitaires et sociales essentielles.



Financement du Conseil départemental de Vaucluse : 1 201 421.85 €,
Subvention de l'État : 127 281 €,
Financement du FSE : 249 040.42 €.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09